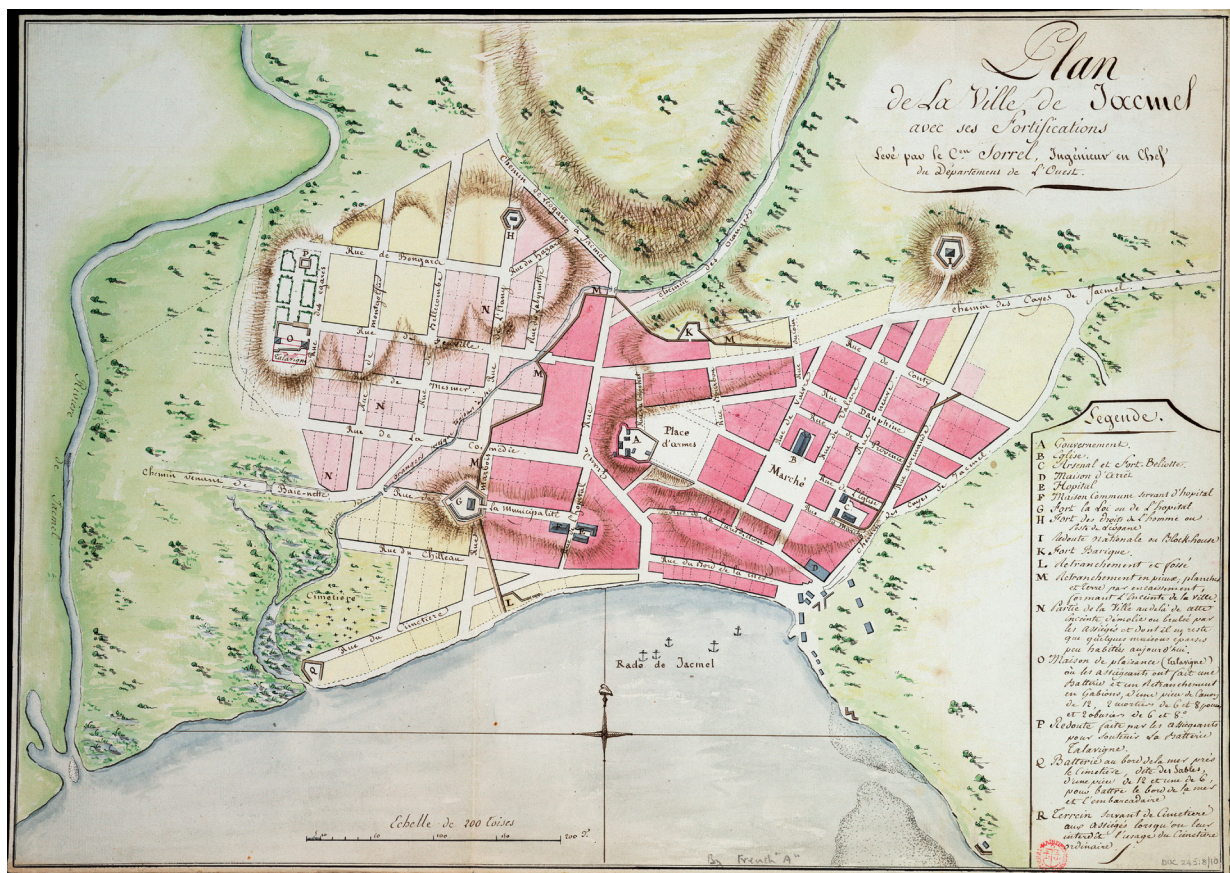




• Carte de Sorel de 1799, plan de la ville de Jacmel avec ses fortifications

Inventaire scientifique du centre-ville historique de Jacmel

BULLETIN DE L'ISPAN, No 37, 14 pages

Inscrite sur la liste indicative du patrimoine mondial, donc en attente de classement depuis 2004 suivant les critères 2 et 4 de la Convention du patrimoine mondial (échange d'influences et illustration de périodes de l'histoire), la ville de Jacmel a fait l'objet du premier inventaire scientifique de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) dénommé «Inventaire du centre-ville historique de Jacmel». Réalisé sur une période de deux ans (2013 à 2015), cet inventaire a été rendu pos-

sible, notamment, grâce au support du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Ministère de la Culture de la France.

En effet, en février 2013, un atelier de formation et d'échanges sur la méthodologie de l'inventaire s'est tenu à Jacmel. Quatre experts fran-

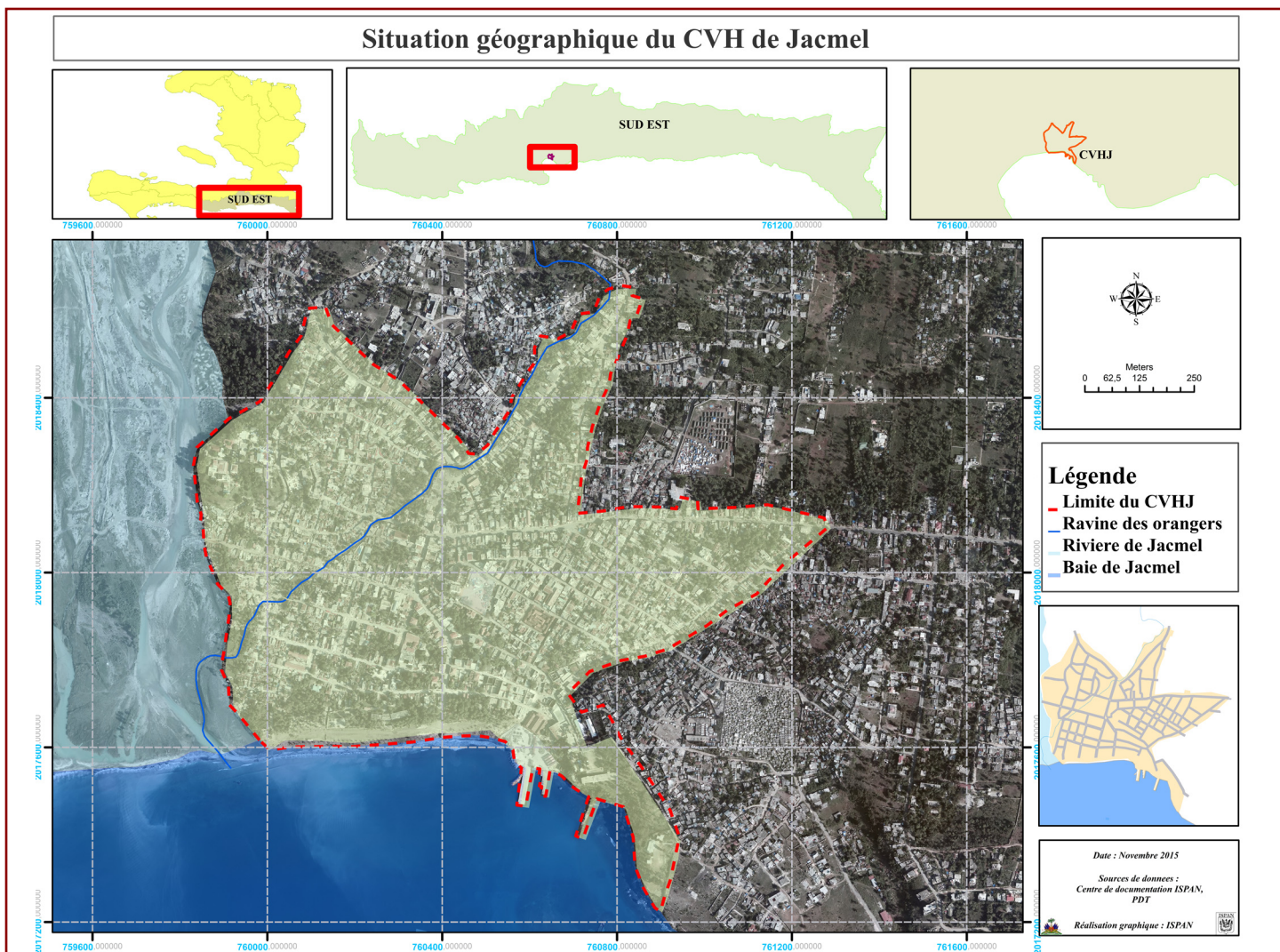
çais de l'Inventaire général du patrimoine culturel ont été mis à disposition par le Ministère de la Culture de la France et par la région de la Franche Comté (France). Ils ont apporté un appui technique et

Sommaire

- Inventaire scientifique du centre-ville historique de Jacmel
- Jacmel... brève historique
- Bilan synthétique de l'inventaire scientifique
- Etat de conservation du bâti au centre-ville historique de Jacmel
- La Cathédrale Saint Jacques et Saint-Philippe de Jacmel
- Recommandations



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destiné à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispanmc.secretairetechnique@gmail.com pour recevoir régulièrement le **BULLETIN DE L'ISPAN** ou visitez le www.ispan.gouv.ht. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Carte présentant la situation géographique du CVH de Jacmel

initié le transfert de la méthodologie de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Il s'agit de Christian Trézín, inspecteur général des Patrimoines; Isabelle Duhau et Jean Davoigneau, experts de l'inventaire général du patrimoine culturel, et M. Laurent Poupard, expert de l'inventaire du Patrimoine de la région de Franche Comté.

En fait, l'inventaire excède à la fois, tant l'aspect du bâti que la stricte délimitation géographique du centre-ville historique(CVH). Il s'évertue à répertorier l'héritage pertinent de la commune, qu'il s'agisse du bâti, de lieux porteurs de signification, ou d'autres héritages assimilés au patrimoine. Des anciens bâtiments témoins de l'histoire en passant

par les infrastructures de services (réseau de drainage et de distribution d'eau potable, d'électricité, gestion des ordures ménagères ...) l'inventaire couvre tout le centre-ville historique. En substance, cette activité n'a que pour but d'évaluer le bâti dans son cadre urbain par rapport à l'inscription, l'inventaire devra permettre de statuer sur le dossier de conservation du CVH en vue de son classement ou non.

Il faut préciser que l'architecture civile, publique, militaire et religieuse de Jacmel (maisons vernaculaires, maisons à éléments importés, architectures en bois et en briques) constituent le socle de cette étude. En effet, du point de vue de l'originalité architecturale, ces bâtiments sont

l'essence même du centre-ville historique de Jacmel. Malheureusement, ce sont eux aussi les plus menacés par les catastrophes naturelles ou le développement urbain incontrôlé.

Le travail tente de retracer le processus d'urbanisation, de conservation et de gestion des services du centre historique de Jacmel suite aux cataclysmes (inondation, 1882 ; incendie, 1896 ; cyclone, Hazel, 1954; tremblement de terre, 2010 ...) qui ont affecté la ville. L'inventaire est destiné, par ailleurs, à la compréhension des systèmes constructifs, de leurs fonctionnements, de leurs distributions intérieures et de leurs dépendances. De plus, il sert à l'orientation, la conservation, la préservation et au

pilotage de ce patrimoine bâti qui garde encore une cohérence urbaine très visible à certains endroits du CVH.

tation a été proposée d'abord par l'architecte Didier Dominique, puis par Cecilia Corragio dans une étude réalisée sur la ville de Jacmel pour le

Cependant, le recensement actuel des bâtiments du centre historique de Jacmel, disponible sur le site du Ministère de la Culture de la France, reflète le travail exécuté en collaboration avec ses différents experts. Toutefois, les travaux d'inventaire ont été menés par l'équipe de l'ISPAN.



• Participants au premier atelier de formation pour la réalisation de l'inventaire / février 2013

En fait, ce recueil systématique des éléments patrimoniaux est circonscrit dans un noyau ancien délimité suite à l'analyse et à la datation du bâti. La méthode pour la délimi-

compte du Ministère de l'Economie et des Finances intitulée « Etude pour la protection architecturale de la ville de Jacmel » effectuée en 2007.

En fin de compte, les multiples séances d'observation, d'analyse et de réflexion permettent de confirmer que Jacmel est loin d'être une ville banale, sans attrait et sans âme. Son passé historique, son patrimoine bâti et son architecture, constituent un cadre où le carnaval, l'artisanat et l'histoire nationale sont mis en scène. D'où des potentialités à préserver, promouvoir et exploiter.

Jacmel... brève historique



• Maison Cadet, rue de la Liberté, Jacmel

La ville de Jacmel est située dans le département du Sud-Est d'Haïti à 118 km de la capitale. La superficie de son Centre Ville Historique

(CVH-Jacmel) est de 1,2 km². Cette ville est fondée en 1698 par des commerçants français sur un ancien site Taïnos à l'entrée de l'embouchure de

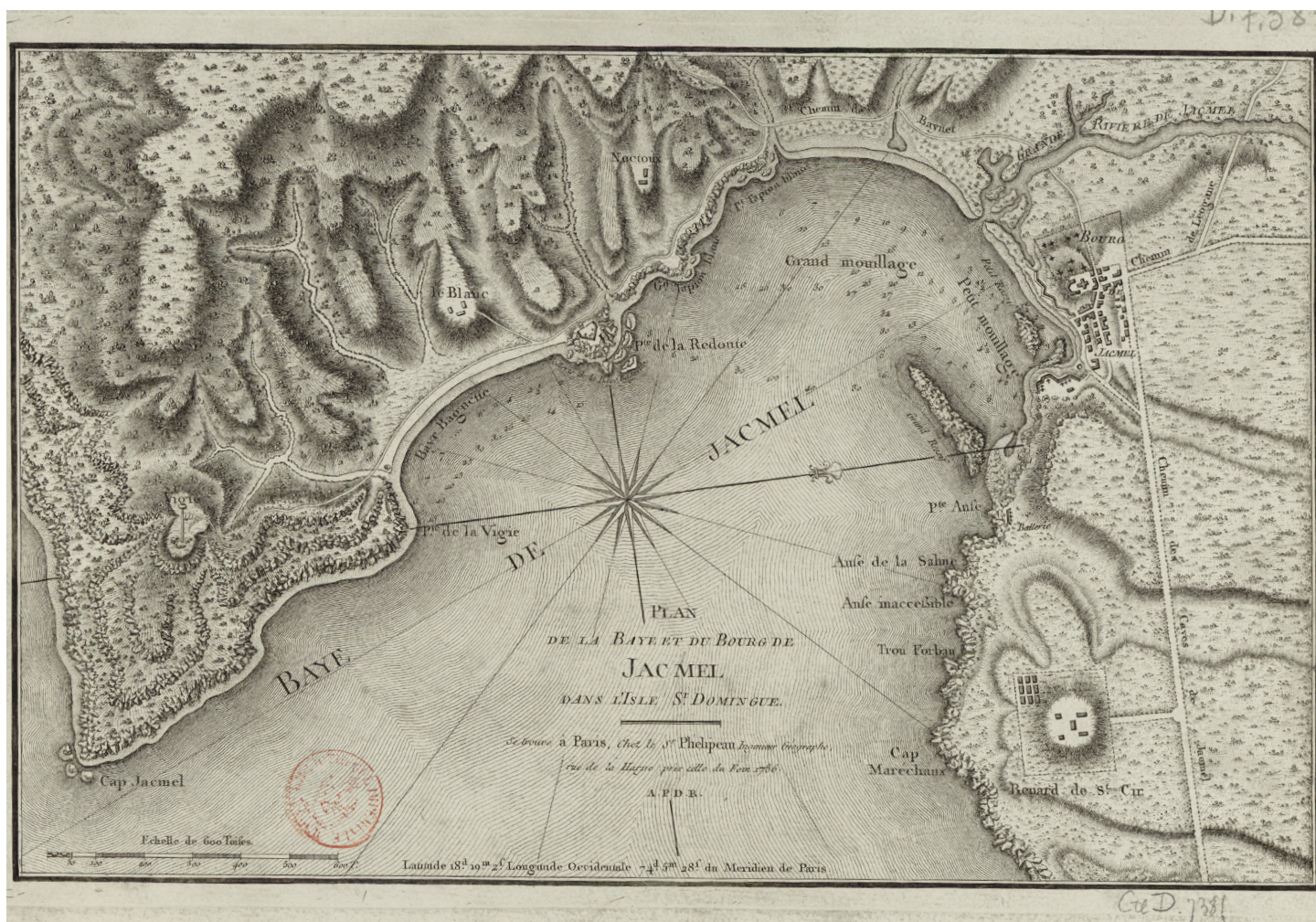
la baie de Jacmel dans l'objectif d'y établir un comptoir. A l'époque pré-colombienne l'espace en question faisait partie du royaume du Xaragua dirigé par le cacique Bohéchio. La domination du cacique s'étendait sur un vaste territoire qui comprenait Arachaya (Archaie), Yaquimo (Aquin) et Yaquimel (Jacmel). Au cours de la période Espagnole, dans une carte de Paulo Forlano Veronese, gravée en 1564, Jacmel apparaît sous le nom de Villanueva. Cependant malgré les incessantes tentatives d'établir des comptoirs non loin de la baie, les fréquentes échauffourées entre les français et les espagnols n'ont pas encouragé l'initiative. La signature du traité de Ryswick (20-21 septembre 1697) renforce la présence des corsaires français à Saint-Domingue. Ce traité met fin aux longues rixes entre les

français et les espagnols, marquées surtout par des incursions sanglantes. Cet accord crée également les conditions de nouveaux établissements par les Français. En 1720, Jacmel passe au rang de ville par décision de la métropole française. Cependant son développement est assez lent ; toutefois, suite à la décision d'introduire le café dans cette région, la ville a connu une croissance fulgurante due au massif de la Selle propice à cette denrée. Déjà en 1763, Jacmel possède 255 indigoteries, 8510 caooyers, 126585 caféiers et 813420 cotonniers. A la veille de la révolution haïtienne, la ville a été sévèrement touchée par de nombreux sièges et massacres dont celui de 1799 pendant la guerre civile (guerre du Sud) qui opposa les généraux Toussaint Louverture et André Rigaud.

Au milieu du XIX^{ème} siècle Jacmel se remet graduellement de sa décadence grâce au café. C'est dans cette cité prospère que séjourna Francisco de Miranda en 1806 et le 12 mars de la même année il y créa le drapeau de la Grande Colombie. Plus tard en 1816, Simon Bolivar y séjourna aussi dans l'intention de trouver de l'aide pour réussir sa conquête. Jacmel a vite connu un essor économique remarquable, sans précédent ; son port attire tant le commerce national qu'international. A elle seule, elle a recueilli 20% des exportations caféières du pays. La connaissance de cet essor économique attire entrepreneurs et investisseurs étrangers. De 1850 à 1880, le port de la ville accueille régulièrement des bateaux à vapeurs ainsi que les paquebots de la malle royale Anglaise. C'est

aussi par son port que passent les correspondances qui devront être embarquées pour l'Europe. Au cours de cette période florissante, de nombreux travaux d'infrastructures ont été réalisés dans la ville. En effet, elle a ouvert la voie à l'industrialisation (première ville électrifiée, en 1895), à faire couler de l'eau potable dans les robinets et à entretenir les réseaux routiers.

La fin du XIX^{ème} siècle est surtout marquée par une architecture éclectique et l'introduction d'éléments architectoniques comme les balcons, vérandas, escaliers et balustres métalliques, souvent richement ouvragés, qui sont importés et intégrés aux constructions. De l'utile à l'agréable, ces éléments décoratifs sont utilisés pour décorer et



• Plan de la baie et du bourg de Jacmel dans l'île de Saint Domingue par René Phelipeau, 1786

adapter les différentes constructions aux conditions climatiques régionales. Cette adaptation va donner naissance à une architecture élégante au sein de la ville. La distribution interne comprend alors, un rez-de-chaussée réservé au commerce et un étage ou deux, servant de résidence au propriétaire. Les entrées commerciales s'ouvrent sur l'extérieur tandis que les entrées résidentielles s'ouvrent sur l'intérieur, souvent singularisé en façade par un appareillage de briques formant des détails architecturaux élaborés. Sur la cour arrière se trouve un escalier qui permet aux utilisateurs d'atteindre l'étage sans passer par la salle d'attente au rez-de-chaussée.

Le 19 septembre 1896, un terrible incendie éclate à Jacmel, il se répand dans toute la ville. Environ 1200 maisons sont détruites selon le rapport de la légation américaine et 727 selon les annales des Frères de l'Instruction Chrétienne (F.I.C.). Le réseau électrique a été grandement endommagé et ne fonctionne plus; l'usine demeure mais elle ne sera pas remise en service. Cet événement a occasionné l'utilisation d'autres matériaux résistants au feu tels que:

la maçonnerie de moellons et les structures métalliques. Il est devenu courant de commander des maisons préfabriquées sur mesure dans des usines européennes. De cette mouvance apparaît la maison Boucard, les maisons Dougé, l'Hôtel de ville et, le marché en fer commandé par le maire Alcibiade Pommayrac (1844-1908) pour ne citer que ceux-là. Par ailleurs dans la rue du commerce les entrepôts des commerçants se succèdent et on verra la construction des halles de la douane en fer et fonte au début du XXème siècle (1924).

L'occupation américaine (1915-1934) va ralentir le développement économique de la ville de Jacmel tout en introduisant d'autres éléments dans la trame telles que les rues en escaliers dont deux sont aujourd'hui privatisées. Le droit de propriété accordé aux résidents étrangers et aux sociétés étrangères incite les principaux négociants à transférer leur siège social à Port-au-Prince. Cette situation atteindra son apogée quand le gouvernement du feu président François DUVALIER ferma le port de la ville au commerce extérieur. Cet état de fait a relégué les entre-

prises jacméliennes en succursales, ainsi les négociants et spéculateurs de la place, migrèrent vers la capitale. L'activité économique est devenue fébrile tout en entraînant la fermeture de certains entrepôts ainsi que l'abandon d'un important patrimoine immobilier; surtout dans le quartier du bord de mer.

Inscrite sur la liste indicative de l'UNESCO en 2004 par le Directeur Général du Ministère de la Culture, l'Architecte Harold GASPARD, Jacmel demeure une ville d'accueil où les industries créatives prennent de l'ascension. Son carnaval est depuis des années une marque vendable sur le marché national et international. A travers la trame et les différentes constructions de la ville, on peut vite retracer l'histoire de la ville. Ainsi, de la colonisation en passant par l'indépendance d'Haïti, puis la période florissante, jusqu'à son déclin économique total durant la seconde moitié du XXe siècle, les divers éléments du bâti de Jacmel constituent un témoignage d'une ville progressiste faisant face stoïquement aux différents cataclysmes dont elle porte aujourd'hui encore les stigmates.



Bilan synthétique de l'inventaire scientifique



Faire le bilan de l'inventaire du centre-ville historique de Jacmel revient à synthétiser toutes les données recueillies lors de ce travail de collecte sur l'ensemble des éléments de son patrimoine architectural. D'emblée, il faut noter que le bulletin priorise l'aspect mathématique de l'inventaire dans sa dimension arithmétique. Autrement dit, ce texte omet volontairement certains aspects techniques du travail, comme la description architecturale et constructive des différents éléments du bâti, et ce, aussi importants soient-ils.

Ainsi, l'inventaire a permis de relever différentes données sur le bâti que l'institution a classé suivant des périodes structurelles importantes dans la constitution et l'évolution de la trame urbaine. En effet, cette cité qui a évolué en autarcie jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle a été très marquée par la période coloniale qui lui a légué un patrimoine militaire dont l'ancienne prison de la ville. Par la suite, il s'en est suivi une autre tout aussi structurante dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, qui, elle, s'est traduite par la construction d'entrepôts, de maisons à

éléments importés, de maisons vernaculaires, d'usine électrique, d'hôpital public, de ruelles en escaliers, de bâtiments publics; de captage et de distribution d'eau, d'organisation des services de voirie et de santé publique. Cette période est aussi marquée par la construction des bâtiments scolaires religieux, public et privé. Toute cette organisation sociale urbaine s'harmonisait avec des espaces de loisirs publics que sont la plage et la place.

Dans le périmètre considéré, deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (2797) bâtiments ont été identifiés, à l'exception de ceux à l'intérieur des îlots n'ayant aucune façade sur rue. Cependant six cent quatre-vingts (680) maisons et cinquante et un (51) entrepôts ont été sélectionnés à cause de leur caractère architectural, leur présence scénique dans le CVH, leur état de conservation et leur histoire spécifique. Une fiche d'identification a été associée à chacun d'eux. Aussi a-t-on classé les édifices de ce groupe suivant ces différentes typologies: maisons en bois, maisons en maçonnerie, bâtiments à devanture en maçonnerie et briques, maisons à devanture

en fer et fonte, maisons en béton armé, maisons à étage, maisons en rez-de-chaussée et entrepôts, etc.

Un travail de catégorisation des bâtiments suivant des critères techniques très précis est effectué pour inventorier le bâti et identifier les ensembles, sous-ensembles, types, sous-types, les maisons à étage, maisons en rez-de-chaussée et les entrepôts, maisons à deux façades et aux angles, bref...



• Palais de Justice de Jacmel, restauré par l'ISPAN et le PNUD, 2012, rue Seymour Pradel

En fait, l'inventaire du centre-ville de Jacmel ne se veut pas un travail parfait. Est-ce pourquoi une étude de mise à jour est déjà à l'étude. D'ailleurs c'est une activité

En réalité l'inventaire est couplé à une analyse urbaine en vue de faire une "radiographie" de la ville, qui met l'accent sur le cadre de vie de la population dans le centre historique de Jacmel. Donc, on s'est penché sur l'état de conservation du bâti

public, l'ambiance des rues, la pollution visuelle et auditive, la qualité des services et équipements urbains, les loisirs et espaces verts, etc.

On a dû faire face à différents obstacles qui n'ont pas été sans effet sur le livrable. Toutefois, ce document est produit suivant une méthode définie, avec la participation d'experts nationaux et internationaux qui se sont investis dans cette expérience pilote destinée à étoffer le dossier du centre-ville historique de Jacmel sur la liste indicative du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Photo : Archives / livre bleu d'Haïti



• Maison où séjourna Simon Bolivar, 1816

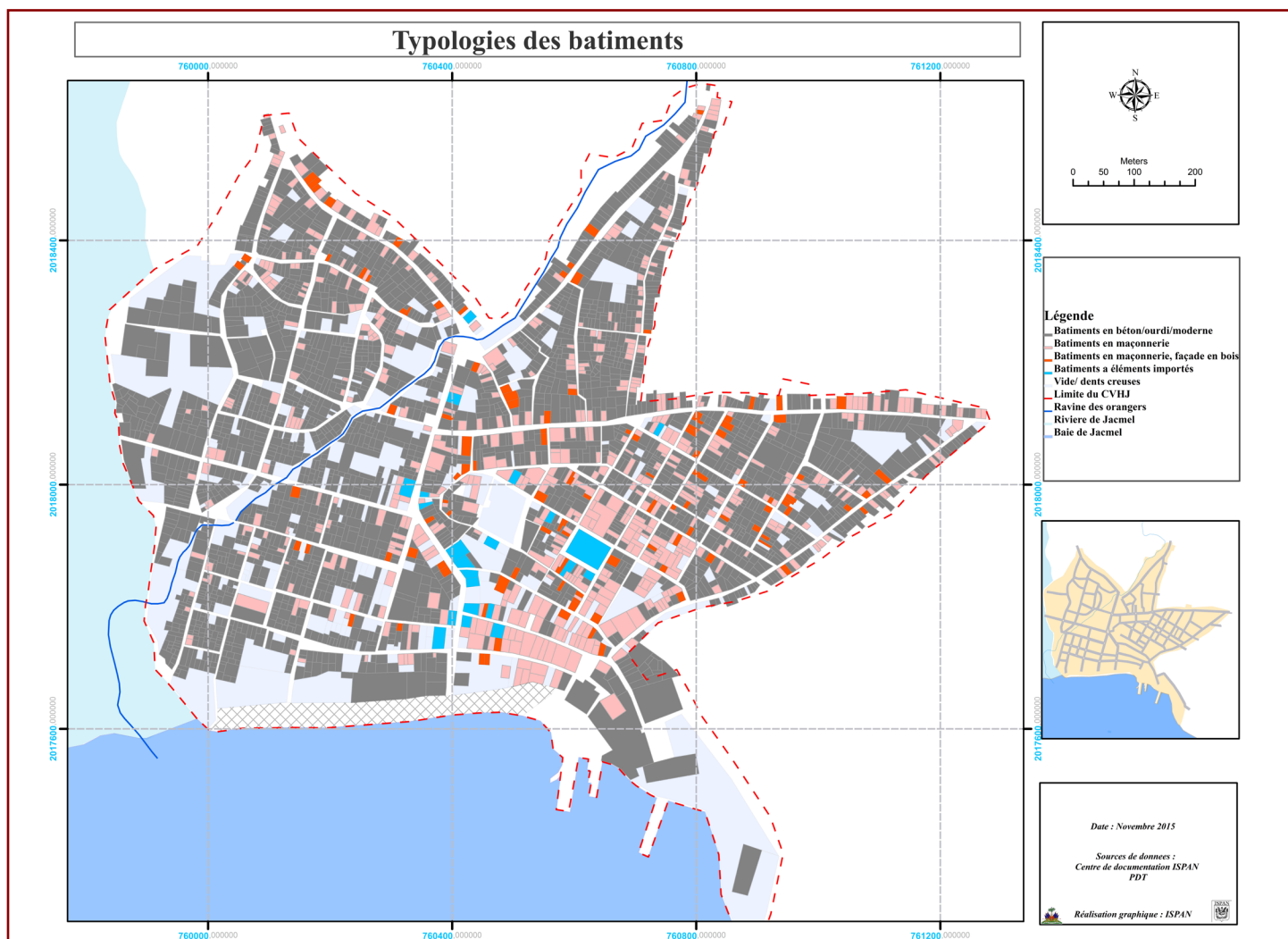
récurrente qui nécessite une mise à jour au fur et à mesure de l'évolution du paysage architectural urbain. Par contre, il tire son originalité du fait que le bâti du CVH n'est pas dissocié de son cadre urbain.



• Intérieur l'entrepôt J. B. Vital

en relation avec la qualité de l'air, la salubrité, la gestion du centre-ville, le système de drainage, l'éclairage

Photo : Archives / livre bleu d'Haïti



Archives / ISPAN

Etat de conservation du bâti au centre-ville historique de Jacmel

Ville d'accueil des pères libérateurs de l'Amérique Latine, première ville électrifiée de la Caraïbe, ville de créativité artistique, aujourd'hui le patrimoine bâti de Jacmel témoigne encore, dans certains quartiers, de son charme, de son histoire et de sa richesse. Toutefois, la ville est menacée par de nouvelles constructions reflétant une absence d'esthétique, de proportion et de composition architecturale qui se traduit par un désordre.

En effet, l'état de conservation des éléments du bâti du centre-ville historique de Jacmel est exécrable et se détériore à grande vitesse si des actions concrètes ne sont pas entreprises. Sur les 2797 bâtiments inventoriés, seulement sept cent



Photo : Archives / ISPAN

• Rue du commerce 2014 (Entrepôt J. B.Vital)

maçonnerie de moellon, le bois, etc. Cependant il est alarmant de constater qu'un pourcentage d'édifices en nombre réduit (15%) conserve encore l'originalité et le caractère patrimonial d'antan.

résultante de multiples causes, notamment de l'action combinée des citoyens et/ou de la nature. Parmi ces causes, on peut souligner la sous occupation ou l'abandon de nombreux anciens bâtiments. Quant aux constructions agressives et atypiques, elles sont dues très souvent au mépris ou à la méconnaissance de normes de construction et l'absence d'accompagnement par la structure préposée à cet effet. Il n'est pas négligeable non plus de souligner le manque d'entretien des systèmes de drainage, les injures du temps sur les matériaux, les catastrophes naturelles, et la multiplication des plantes parasites.

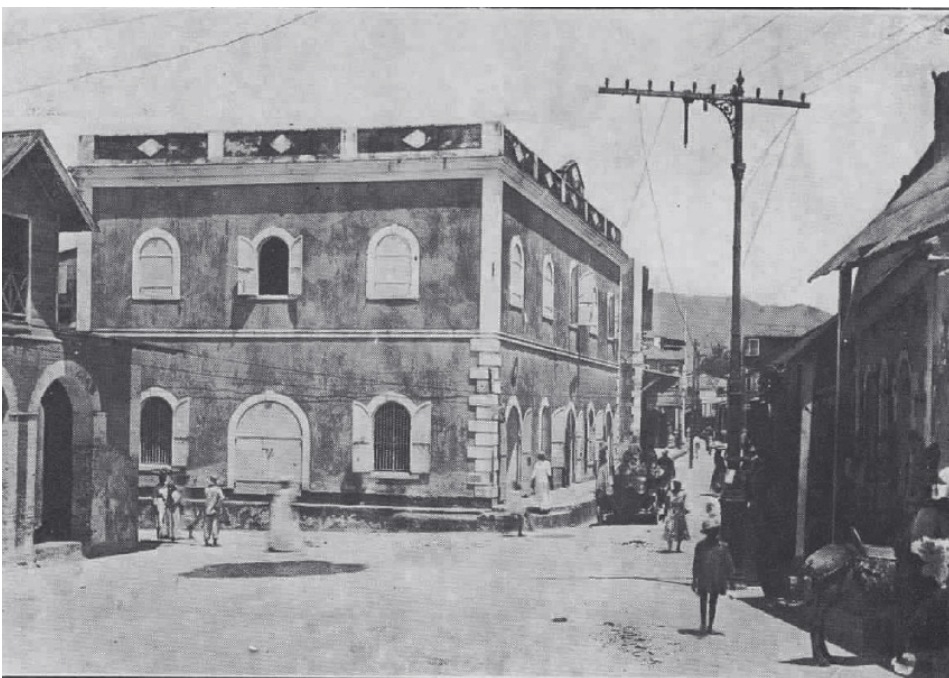


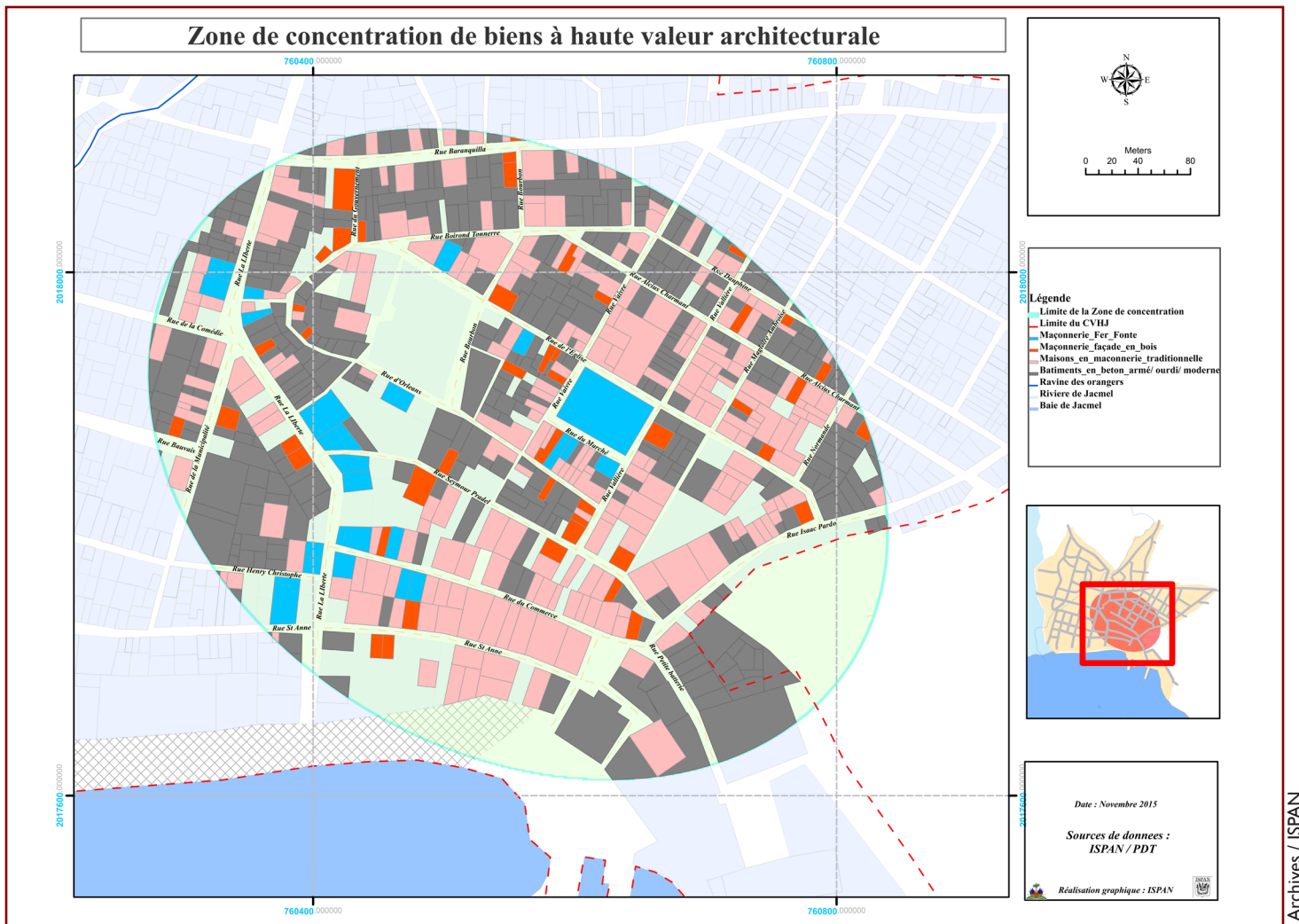
Photo : Archives / livre bleu d'Haïti

• Rue du Commerce vers 1919 (Entrepôt J. B.Vital)

trente (730) édifices ne sont pas en béton. C'est-à-dire que 77,3% sont de nouvelles constructions en béton contre 32,7% en d'autres matériaux comme la brique, le fer, la

Les nouvelles constructions, en général, ne s'intègrent pas au paysage urbain et architectural de la ville. La dégradation constatée au centre-ville historique de Jacmel (CVH) est la

Au niveau de la perception, la destruction des anciennes maisons et leur remplacement par une structure moderne est souvent perçue comme un signe de progrès et d'affirmation d'un pouvoir économique. Aujourd'hui, la situation est telle que si les mesures nécessaires ne sont pas prises dans un court délai, on risque d'assister à une destruction systématique des biens immobiliers à haute valeur ar-



chitecturale. Ce qui entrainera une banalisation du bâti du CVH de Jacmel.

Par ailleurs, au cœur du CVH, une zone de concentration de biens immobiliers à haute valeur architecturale a été identifiée, bien qu'elle comporte beaucoup d'éléments s'inscrivant dans une rupture historique et architecturale. Cet espace urbain est caractérisé par une série de constructions contiguës présentant un langage architectural s'apparentant au type néoclassique mettant ainsi en valeur une composition harmonieuse et cohérente. Cet ensemble confère à ce quartier une valeur historique exceptionnelle. D'une superficie de 0,21 km², il a été inventorié un nombre de quatre-cent-cinquante-trois (453) bâtiments dont 57,4 % expri-

mant la tendance exposée plus haut. Dans cette aire, on retrouve toutes les typologies de construction de la ville, ce qui accentue le cachet particulier de cet ensemble. Ce nouveau périmètre qui est déterminé en fonction de la concentration du bâti historique est considéré par l'ISPAN comme le plus représentatif du CVH-Jacmel.

Parmi les édifices les plus remarquables du CVH-Jacmel certains d'entre eux, témoins des différents périodes historiques de l'évolution urbaine, sont grandement affectés et risquent de disparaître. Parmi les éléments bâtis les plus touchés, on peut noter l'ancienne maison en brique située à l'angle des rues Dauphine et Vallières. Elle a été fortement affectée par le séisme du 12

janvier 2010. Une bonne partie de l'édifice a été démolie en raison de la menace qu'elle représentait pour la communauté. Ce bâtiment remarquable qui a été probablement construit au cours de la période florissante (fin XIX^{ème} siècle) de la ville était doté d'une façade assimilable au style néoclassique et constitué de briques rouges. Aujourd'hui en ruine, il comprenait une galerie avec des arcades ouvragées, des colonnes cylindriques et des colonnes rectangulaires rythmant les façades et lui donnant un relief nécessaire pour le mettre en évidence. Malgré son importance architecturale et historique dans la communauté, il est à l'abandon.

Par ailleurs, d'autres édifices sont également en danger à causes des

nombreuses catastrophes que la ville a connues, notamment le plus récent, le séisme du 12 janvier. Elles ont un impact considérable sur la dégradation et certainement l'état actuel de la plupart des édifices de la ville. Le bâtiment situé au numéro 69 à l'Avenue de la Liberté a été sévèrement frappé par le cataclysme. Construit sur trois niveaux en maçonnerie de moellons avec appareillage de briques et palissage de planche, il était considéré comme un bâtiment à haute valeur culturelle. Il a perdu l'étage supérieur suite au passage du séisme. D'autres bâtiments font aussi partie de cette liste. C'est le cas de la maison de Mme Ferdinand Bellande, la maison Edouard Boucard, la maison Edouard Cadet, l'entrepôt J.B. Vital, la Pension Dougé, la maison Louis Vital, le marché en fer de Jacmel etc.

Le marché de Jacmel

Le marché de Jacmel est une élégante structure de fer et fonte, élément constitutif du patrimoine bâti de Jacmel, il n'est pas exempt de la dégradation que connaît actuellement la plupart des bâtiments

identitaires du CVH-Jacmel. Œuvre d'une ingénierie très remarquable construite en 1895 par les aciéries de Bruges (Belgique), cette structure métallique demeure un témoignage de la période florissante qu'a connu la ville au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} caractérisée par l'importation des bâtiments en métal préfabriqués venu d'Europe. Face à l'insalubrité permanente et au danger qu'elle constitue pour les utilisateurs, en 2015, le marché a été relocalisé dans un nouvel espace vers le portail de St-CYR à la rue Beaudoin. Aujourd'hui, certains pylônes sont corrodés et rendent instable la structure qui s'est effondrée au niveau de la tourelle nord-est. Dès lors, la restauration du Marché en Fer, véritable icône urbaine, constitue un enjeu important tant pour la communauté que pour l'ISPAN.

Est-ce pourquoi l'institution vise à mener des actions concrètes devant aboutir à :

- Réhabiliter le monument historique intégralement.
- Redonner au marché sa place

symbolique dans la communauté Jacmélienne tout en l'adaptant à une nouvelle utilisation.

- Restaurer les structures métalliques endommagées.
- Reconstruire les éléments détruits.
- Rétablir les toitures.
- Moderniser les services.

Parti pris et stratégie de restauration

Une nouvelle proposition d'intervention sur le Marché en Fer de Jacmel a par conséquent été étudiée par la Direction technique de l'ISPAN en collaboration avec Jean Christophe GROSSO, un expert en structure métallique. Une nouvelle stratégie visant à la fois l'intégrité de l'édifice historique, les contraintes budgétaires et une meilleure rationalisation spatiale liée à de nouvelles commodités.

Proposition de restauration

La proposition de restauration conforme aux normes techniques est spécifique au lieu et consiste en :

- la reprise et la stabilisation des colonnes.
- la réparation des toits.
- la réhabilitation des pavillons de



Photo : Archives / ISPAN

• Le marché en Fer en dégradation

- stockage.
- L'introduction de services spécifiques que nécessite la nouvelle utilisation:
 - La construction de réservoirs enterrés,
 - un réseau d'alimentation hydraulique,
 - la construction d'un espace abritant l'administration du marché,
 - Une salle mécanique pour les pompes à eau et une armoire électrique,
 - L'installation d'un réseau électrique et d'éclairage,
 - Reprofilage des plateformes et allées,

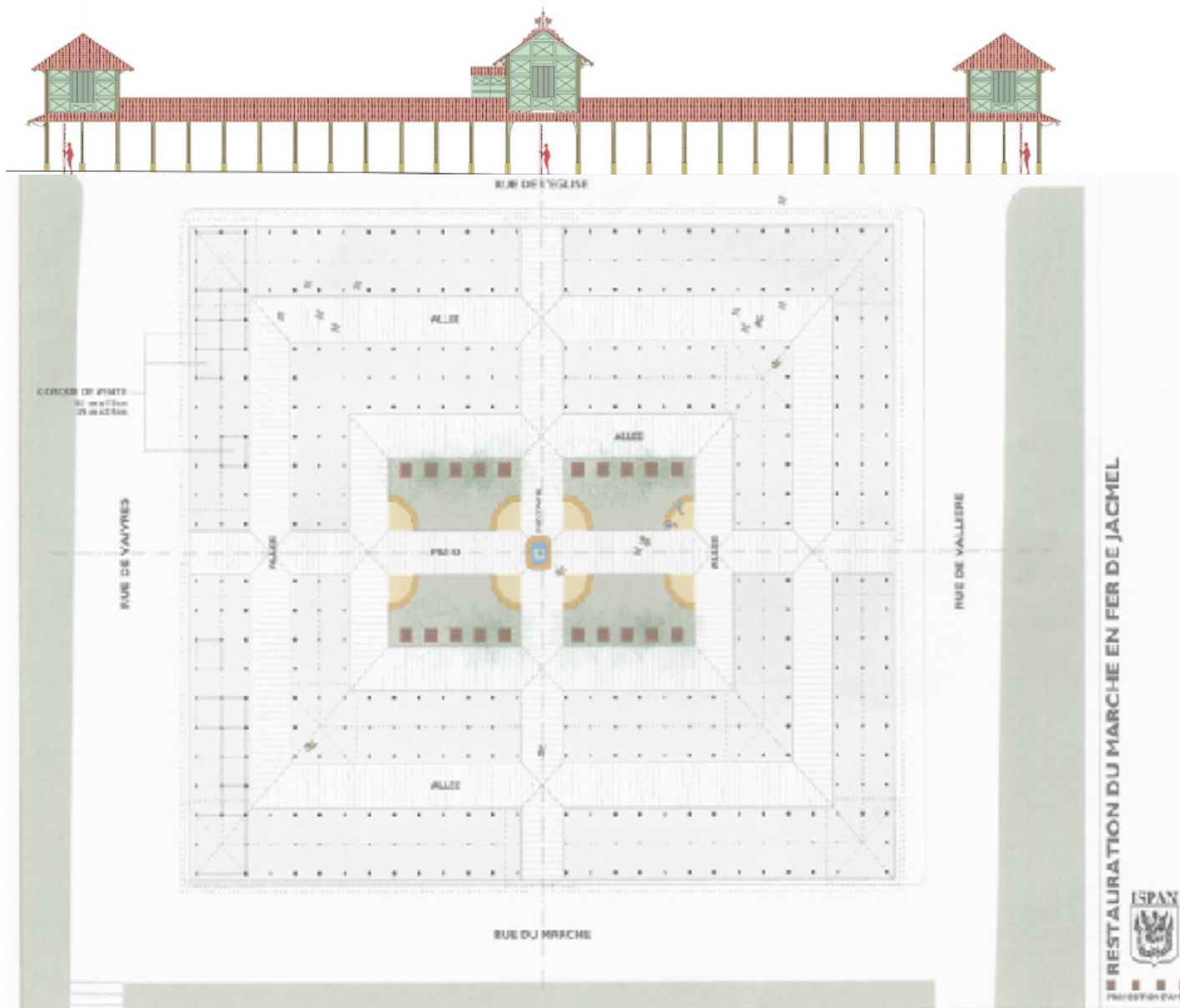
- Nivelier les parquets irréguliers,
- Intervention sur les hauteurs de colonnes afin d'assurer l'écoulement des eaux de ruissellement.

Le tout érigé dans le style du marché avec panneaux de façade métallique identiques à ceux existants.

En réalité, il s'agit là d'une présentation synthétique des différentes interventions sur le marché en fer.

L'analyse du cadre bâti du centre-ville historique de Jacmel dans l'inventaire révèle des conditions de conservation inadéquates voire périlleuses

pour le bâti. Les interventions intempestives, les démolitions, et les constructions nouvelles sont visibles ici et là. Ces constructions se font généralement en dehors des normes requises et bien souvent sans autorisation des autorités légalement préposées à cette tâche. Il devient urgent d'alerter les élus locaux aussi bien que les citoyens sur la banalisation de l'espace urbain et du caractère de la ville par de tels actes. Les institutions publiques et privées de Jacmel ont un rôle important et nécessaire à jouer dans la sauvegarde du patrimoine bâti de la ville.



• Nouvelle proposition de stratégie d'intervention (27 avril 2011).

La Cathédrale

Saint-Jacques et Saint-Philippe de Jacmel

Image : Archives / ISPAN



• Façade principale de la cathédrale Saint-Jacques et Saint-Philippe

Située sur la place du marché, dans le quartier de Bel-Air, la Cathédrale Saint Jacques et Saint-Philippe de Jacmel met en scène un concept d'aménagement colonial vieux de quatre cents ans environ. Ce schéma urbain établit un dialogue entre deux espaces ouverts à tout public que sont l'église et le marché. Construite en 1864, soit quatre ans après la signature de la convention entre l'Etat haïtien et le Saint siège, la première église électrifiée d'Haïti (24 décembre 1895) a été consumée par l'incendie qui a ravagé la ville le 19 septembre 1896.

Le 29 décembre 1898, une grande soirée musicale et littéraire a été organisée pour recueillir des fonds en faveur de la reconstruction de l'église. C'est à cette soirée que le poète Alcibiade Pommayrac déclama

son poème *Jacmel, sursum corda* qui deviendra la devise de la ville. « Au cri du poète Alcibiade, le président dominicain Ulysses Heureau, de passage dans la ville, avait participé à la collecte de fonds en payant une carte de 100 dollars ... », écrit Michelet Divers dans son ouvrage *Jacmel, entre fragments et mémoire*, (p 110). On note aussi d'autres contributions antérieures telles la somme de \$1 000 accordée par la loi du 26 septembre 1890 d'Haïti, ou les largesses de l'impératrice Adelina Dérival, femme de l'Empereur Faustin Soulouque, qui fit don d'ustensiles impériaux.

Orienté sud-nord et construite en maçonnerie de moellons et briques et cuites, l'église s'intègre harmonieusement à l'espace urbain en le dominant de sa silhouette haute d'environ 20 mètres faisant d'elle un

"Land Mark" du CVH. Des travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'édifice ont débuté en 1916 pour prendre fin vers 1940 avec l'ajout de l'aile gauche (bras de croix). Toutefois, dès 1898 l'horloge de l'église a été commandée de Paris puis installée en 1912. Pour leur part, les statues des saints Jacques et Philippe sont arrivées à Jacmel en 1910.

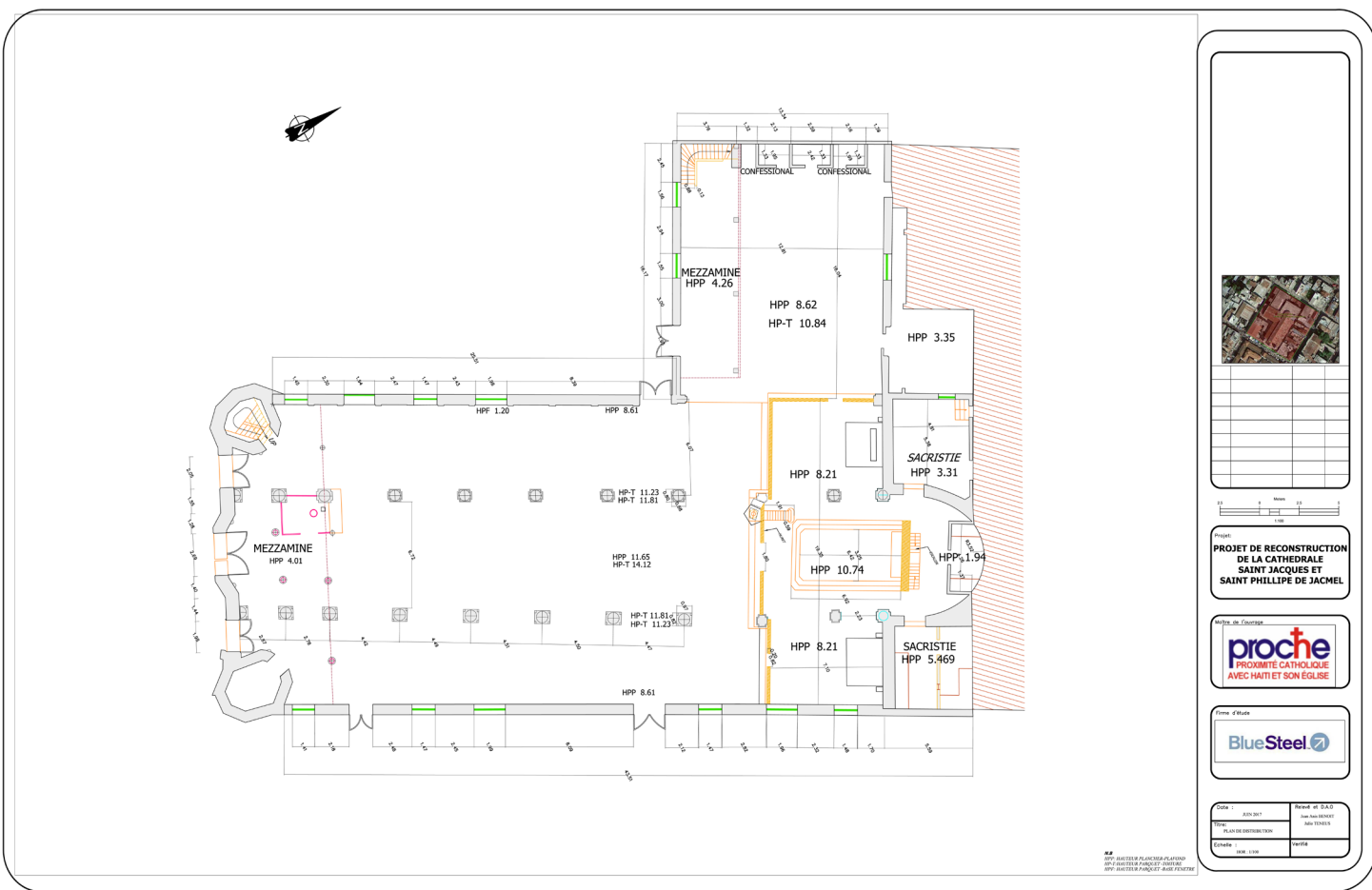
Cependant, l'autel officiel, en bois, va être construit en 1963 au-dessus du caveau de Charles d'Arnaiz. Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7.3 a sévèrement frappé les départements géographiques de l'Ouest et du Sud-est du pays endommageant la Cathédrale. Les locaux étant inutilisables, les services liturgiques ont été délocalisés dans un espace aménagé chez les frères de l'Instruction Chrétienne (Ecole Frère Clément). Puis le 1er mai 2015, à l'occasion de la fête patronale de Jacmel, une salle polyvalente a été inaugurée pour accueillir les activités de l'église.

Aujourd'hui démolie, le projet de reconstruction a débuté suite aux initiatives entreprises par l'Evêque Monseigneur Launay SATURNE. Cependant, des séances de travail ont eu lieu au préalable avec l'ISPAN sur la restauration complète ou le maintien de la façade, et, finalement l'option d'une restitution a été prise. Ce choix sécuritaire pour les usagers permet entre autres de préserver l'harmonie du paysage architectural et urbain du quadrilatère autour du marché.



Archives / Proche

• La cathédrale Saint-Jacques et Saint-Philippe en cours de démolition



Archives / Proche

• Plan de la cathédrale Saint-Jacques et Saint-Philippe

Recommandations

Suite à l'inventaire, un travail pilote de ravalement de façade a été réalisé sur certains bâtiments de la rue du Commerce par l'ISPAN, l'Ecole Atelier de Jacmel, le Ministère du Tourisme et la Mairie de Jacmel en coopération avec l'AECID et la firme d'architecte Patrimonio 48. Ce, dans le but de voir l'effet visuel d'ensemble d'un travail de récupération des façades digne d'intérêt.

En substance, il nous a été donné de constater tout au long du travail d'inventaire que le centre-ville historique de Jacmel est en train de perdre son caractère à cause de la dégradation continue de l'ambiance urbaine. Celle-là est due essentiellement aux interventions intempestives sur le bâti, la pollution visuelle, la concentration des biens et services, et l'abandon de bâti à haute valeur architecturale et culturelle qui se détériorent.

Ainsi, dans une forme prudente et synthétique, les propositions suivantes sont-elles dédiées à la réglementation des interventions dans le CVH de Jacmel et de sa région périphérique immédiate. Ce tissu urbain existant a le potentiel et est capable de subir des améliora-

tions, ce, en accord avec la volonté et la capacité des autorités locales préposées à cet effet pour la mise en application des projets suivants :

- Redéfinition du plan local d'urbanisme (PLU) ;
- Création d'autres pôles d'intérêts afin de diminuer la pression sur le CVH ;
- Elaboration d'un programme d'urbanisation des quartiers spontanés qui sont en périphérie du CVH, tout en évitant leur prolifération ;
- Mise en place d'un programme d'éducation et de sensibilisation ;
- Mise en place d'équipements urbains dans les quartiers périphériques ;
- Actualisation du cadre légal relatif à la protection et aux interventions sur le patrimoine bâti dans le CVH ;
- Gestion de la Zone de concentration des biens immobiliers à haute valeur culturelle par l'ISPAN ;
- Renforcement de la capacité du service d'urbanisme de la Mairie pour la délivrance des permis de construction / restauration / restitution ;
- Elaboration des cartes à risques

et les mesures à prendre (inondations, ouragans, incendies, tremblement de terre) ;

- Estimer la qualité architecturale des nouvelles constructions par rapport à l'ensemble du tissu urbain.

Il est entendu qu'un travail méthodique d'estimation des destructions, pour la définition des zones à conserver, à remodeler ou à réaménager, dans un contexte d'amélioration et de redéfinition des réseaux routiers, de création de zones piétonnes et d'espaces paysagers peut se révéler indispensable ainsi que l'ouverture sur la mer par une succession de façades et de perspectives.

Il apparaîtra alors cette nécessité d'"aseptiser" certains quartiers dits à problèmes au détriment d'un bâti "dénué d'intérêt", et qui sera voué à la démolition ou à la récupération selon une étude au cas par cas qui s'étendra ensuite à l'ensemble. Ces travaux ont deux objectifs majeurs qui consistent d'abord en l'amélioration de la qualité de conservation et ensuite le renforcement du dossier sur la liste indicative du Patrimoine mondial.



Le BULLETIN DE L'ISPAN No 37 a été réalisé par:

Comité de rédaction:

- Sabry ICCENAT, Communicateur / ISPAN
- Yvenel JEAN-PIERRE, Historien / ISPAN
- Ref Culture (Consultant)

Recherche historique et photographique

- Vanessa DARBOUZE, Architecte / ISPAN

Correction et Avis:

- Daniel ELIE
- Philippe CHATELAIN

Graphiste:

- Roberson ETIENNE, Ing. informaticien / ISPAN

Supervision:

- Jean Patrick DURANDIS, D.G / ISPAN

Architecte de Monument

Distribution:

Service de promotion / ISPAN



*Le Directeur Général de l'Institut de Sauvegarde du
Patrimoine National, Jean Patrick Durandis,
et le personnel vous adressent leurs Meilleurs Vœux
à l'occasion de la Noël 2017 et du Nouvel An 2018*



Le Palais National

Le Palais de Georges Baussan, siège du pouvoir exécutif de 1921 à 2010, est l'expression la plus achevée d'une grande période de l'architecture en Haïti et est probablement un des plus beaux exemples d'architecture néo-classique transplantée en Amérique. Cet édifice constitue, de plus, une avancée remarquable dans la technologie de la construction en Haïti.

Au-delà de ses fonctions de siège de la présidence de la République et de lieu où se sont déroulés d'importants événements historiques durant les quatre-vingt-huit dernières années, le Palais National à cause de ses qualités architecturales et techniques exceptionnelles remplit toutes les conditions qui en font un monument historique portant un important témoignage sur l'évolution artistique et scientifique de la société haïtienne.

Ce chef-d'œuvre, malheureusement, a été sévèrement endommagé par le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Il a été démolé et fait actuellement l'objet d'une étude pour sa reconstruction à l'identique en tout ou en partie.

Jean Patrick Durandis